



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **J.-P. Perritaz SA, en liquidation, Le Lignon**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 18.12.2013
4. Echéance de préavis des créances: **17.02.2014**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
J.-P. Perritaz SA, en liquidation, Route du Bois-es-Frères 36,
1219 Le Lignon
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Les créanciers sont informés que les liquidateurs se réservent le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO)

Etude Wicht Bonnefous Michel, notaires associés
1204 Genève

01279299



Montag - Lundi - Lunedì, 13.01.2014, No 7, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)